TOURAINE LE DÉPARTEMENT

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

France Très Haut Débit

Centre-Val de Loire

#13 AU FIL DE LA FIBRE

JUIN 2020 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR /// NEWSLETTER TOURAINE

MOT DU PRÉSIDENT

Au mois de mars, la crise sanitaire a frappé de plein fouet notre pays. L'arrêt d'une partie des activités et les mesures de confinement marqueront pour longtemps la mémoire de nos concitoyens mais également les différents acteurs de l'économie de notre territoire. Le contexte a mis en lumière une nouvelle fois les besoins d'accès à Internet et a poussé nombre de particuliers ou de professionnels à nous contacter afin d'obtenir des informations pour améliorer leur connexion à internet.

Durant toutes ces semaines très particulières, le Syndicat a maintenu son activité au service de ses membres, des habitants et des entreprises. Ces actions ont été maintenues majoritairement en télétravail mais également sur le terrain afin de continuer à suivre l'avancement du déploiement au plus près des travaux. Nous avons notamment mené des "audit flash" afin de nous assurer de la bonne qualité des travaux réalisés ou mis en place des formations en interne afin, par exemple, d'étendre nos capacités d'analyse des études transmises.

Le secteur des télécommunications et notre programme de déploiement de la fibre est évidemment impacté au même titre que tous les autres secteurs d'activités. Les conséquences exactes de la crise sanitaire et de la crise économique ne sont pas encore parfaitement connues et dépendront aussi de l'évolution prochaine de l'épidémie.

Cependant, si la crise a ralenti la dynamique de production, le déploiement de la fibre durant le printemps a continué et progressé sur nos territoires. Vous pourrez le constater dans l'encart «Actualité» de cette newsletter.

Il est important de souligner la continuité d'activités et de remercier les collectivités gestionnaires des voiries (conseils départementaux, mairies et EPCI) qui ont également continué à travailler durant le confinement en attribuant des permissions de voirie ou des autorisations d'intervenir sur le domaine public.

Pendant cette période particulière, j'ai également souhaité maintenir une pression constante sur la direction de TDF : respect des plannings, de l'équilibre territorial, de l'ordonnancement et obtention de davantage de prises commercialisables. J'ai donc mené en visioconférence aux côtés de Sylvie Giner, Vice-présidente, et Pierre Commandeur, Vice-président, deux comités stratégiques et de nombreux autres échanges téléphoniques qui aboutissent à une inflexion très positive de la position de notre délégataire.

Concernant les plannings, TDF s'est engagé à mener un ambitieux plan de rattrapage. À ce titre, notre délégataire projette de terminer le déploiement fin 2023 malgré l'épisode de Covid-19. L'année 2023 correspond d'ailleurs à la date que nous avions inscrit dans le cahier des charges de la DSP et que TDF avait proposé d'améliorer dans sa réponse. Ce nouvel objectif a le mérite d'être en adéquation avec l'avancement actuel et les nouveaux moyens affectés à notre projet.

Des d'actions sont déjà enclenchées :

- Choix de quatre ou cinq sous-traitants spécialisés d'envergure nationale qui doivent être recrutés en octobre afin d'apporter des moyens supplémentaires,
- de nouvelles ressources internes de production et de pilotage doivent être également recrutées spécifiquement pour Val de Loire Fibre : 23 nouveaux postes ont été créés.
- un suivi spécifique doit être instauré pour viser rapidement le 100% de chaque plaque fibre (SRO) et une qualité du réseau irréprochable.

TDF nous fournira courant octobre, après l'arrivée des nouveaux constructeurs, un calendrier précis d'ouverture commerciale plaque par plaque. Le serveur d'éligibilité destiné au grand public sera alors mis à jour tout comme les atlas numériques communiqués aux EPCI.

Dans cette newsletter, vous trouverez quelques rappels sur le processus de déploiement de la fibre et bien entendu les dernières actualités du déploiement de la fibre.

Bonne lecture,

Bernard PILLEFER
Président du SMO Val de Loire Numérique

ACTUALITÉ

2023 : UN NOUVEL ENGAGEMENT DE TDF

TDF est en retard sur les plannings qu'il a proposé lors de sa réponse à la DSP.

Le Syndicat, à travers ses agents et ses élus, assure un suivi quotidien et de proximité à la fois exigeant pour protéger les intérêts publics mais également facilitateur pour maximiser la construction de prises.

Comme l'a indiqué le Président du SMO, Bernard Pillefer, dans le mot du Président, ce premier semestre 2020 a été décisif dans la vie de cette délégation et les actions engagées porteront assurément leurs fruits dans les mois à venir.

TDF s'est engagé auprès du Syndicat et de ses membres à finir le déploiement du réseau d'ici fin 2023.

LES CAUSES DU RETARD

Le retard pour les premières plaques oscillera de 12 à 24 mois.

Les causes sont malheureusement multiples mais principalement liées :

- aux moyens techniques et humains mobilisés.
- aux difficultés à réaliser des études sur les secteurs les plus ruraux (aérien notamment).
- au contexte du COVID.

Notre délégataire a rencontré de vraies difficultés pour trouver des ressources humaines. Les métiers de conception ou de déploiement du réseau fibre (technicien, monteur-raccordeur, tireur de câble, chargé d'études, dessinateurs-projeteurs...) n'attirent malheureusement pas autant de candidats qu'on pourrait l'espérer.

Tout le territoire français est concerné par cette forte tension sur le front de l'emploi et les entreprises sont également soumises à un turnover régulier dû à cette pénurie.

Val de Loire Fibre, après avoir rencontré des blocages dans la négociation avec des partenaires d'envergure nationale, a sélectionné à l'été 2018 une dizaine de prestataires et notamment des structures de taille intermédiaire travaillant déjà pour des opérateurs nationaux.

Concernant la réalisation des études, il s'agit depuis le démarrage d'un point critique mais qui s'améliore très sensiblement ces derniers mois. Il est primordial que le réseau soit bien pensé et réfléchi dès la phase de conception. Les ressources qualifiées sont rares et une montée en compétence a été nécessaire au démarrage du projet.

L'autre aspect réside dans la typologie de notre territoire : ruralité et faible densité, habitat isolé, quantité de déploiement en aérien et de génie civil à créer.

LES ACTIONS DU SYNDICAT

De nombreuses actions ont déjà été menées durant l'année 2019 : des comités de suivi nombreux et réguliers, plusieurs courriers envoyés au PDG de TDF rappelant les attentes du territoire, des sanctions financières ont été appliquées, des actions auprès des entreprises spécialisées locales pour favoriser une collaboration avec TDF.

Il a alors été instauré des comités stratégiques en présence des plus hauts dirigeants de TDF et des élus du Syndicat : Bernard Pillefer, Sylvie Giner et Pierre Commandeur.

Début mai, TDF a présenté une évolution importante lors d'un comité stratégique en s'engageant à finir le déploiement du réseau d'ici fin 2023.

Cet engagement s'appuie sur plusieurs axes :

- suivi plus fidèle des plannings prévus dans le cahier des charges de la DSP
- renforcement des ressources de pilotage avec 23 ressources supplémentaires dédiées au projet Val de Loire dont 17 pour renforcer le pilotage des études et des travaux et 6 pour renforcer les audits et les achats.
- priorité est donné à la production de prises commercialisables à partir des prises construites avec la mise en place d'un chef de projet dédié.
- réallocation de prises au profit de « majors » de la construction afin d'apporter les moyens en nombre.

UN DÉPLOIEMENT RALENTI PAR LE COVID MAIS QUI A CONTINUÉ

La crise a engendré un ralentissement de certaines activités mais il est bon de noter que la plupart des entreprises ont maintenu des effectifs à la fois en télétravail et surtout sur le terrain ce qui a permis de continuer d'avancer très concrètement.

Voici le bilan chiffré à fin mai du programme de déploiement avec un focus sur la période de confinement.

- **85 NRO (centraux optiques) ont été installés sur les 96 prévus à terme.**
  5 NRO ont été grutés en avril et mai à Épuisay, Couëtron-au-Perche, La Croix-en-Touraine, Cinais et Le Liège.

- **378 SRO (armoires de rue) déployés dont 88 colocalisés dans les NRO.**
  Plus d'une cinquantaine d'armoires installées sur le Loir-et-Cher (par exemple à Crucheray, Champigny-en-Beauce, La Ferté-Saint-Cyr, Thoury...) et l'Indre-et-Loire (par exemple à Richelieu, Perrusson, Villebourg, Crotelles...)

- **La deuxième tranche du réseau de collecte arrive à son terme (847 kms de fibre et 445 kms de génie civil).**
  Depuis le démarrage du confinement, 30 kms de génie civil ont été construits et 70 kms de câbles ont été tirés.
  Après une temporisation de quelques semaines, l'activité a repris presque normalement entre mi-avril et début mai.

- **20 000 prises construites (Point de Branchement Optique posé) sur différents secteurs prévus au programme.**
  La plupart des entreprises dédiées à la construction de cette partie du réseau ont maintenu des ressources sur le terrain.
  Par ailleurs, le Syndicat a relevé une augmentation notable du quantitatif d'études reçues.

- **3 500 prises commercialisées sur Larçay, Concriers, La Ville-aux-Dames, Château-Renault, Veigné, Amboise, Montlouis-Sur-Loire, Gy-en-Sologne et Véretz.**
  Le pôle audit de TDF a continué à effectuer des contrôles afin de permettre une ouverture commerciale sur ces secteurs.

- **Plusieurs centaines d'abonnés sur le réseau auprès de différents FAI dont l'opérateur Orange.**
  Malgré le confinement et un décalage de quelques rendez-vous, une cinquantaine de nouveaux abonnés ont été raccordés durant la période.

BON À SAVOIR

LE PHASAGE D'UN DÉPLOIEMENT

Le réseau FttH est déployé par plaque de 300 à 400 prises environ c'est à dire à l'échelle d'une armoire de rue. Ce déploiement est à dissocier de la création du réseau de collecte qui est la colonne vertébrale du réseau de fibre optique.

Le découpage est technique et ne suis pas toujours les contours administratifs communaux.

Le phasage décrit ci-dessous correspond aux grandes étapes dont les durées peuvent être variables en fonction de contraintes ou de difficultés techniques.

Étape 1 – Début du déploiement
Durée : 3 à 6 mois

Il s'agit de la phase de réalisation des études.

Une première partie permet de réaliser l'avant-projet sommaire (APS), il s'agit d'une étude de conception :

- Des relevés de boîtes aux lettres sont faits sur le terrain et validés auprès des communes afin de bien dimensionner le réseau.
- L'étude d'ingénierie et de conception du réseau est réalisée au bureau d'études à partir des différentes données d'entrée principalement les plans des réseaux existants.

Une seconde partie consiste à réaliser l'avant-projet définitif (APD) qui sera le futur plan d'exécution avec une grande partie réalisée sur le terrain :

- Relevés et vérifications des infrastructures existantes souterraines et aériennes sur le domaine public (chambre, poteau, conduite),
- Relevés pour la réalisation de nouveaux réseaux en génie civil,
- Le conventionnement et les études sur le domaine privé (immeuble collectif, résidence pavillonnaire, boîtier sur façade).

Par ailleurs, les communes sont sollicitées par les entreprises de travaux pour :

- La validation des emplacements de sites techniques (shelters ou armoires de rue)
- Les projets de construction
- L'obtention des autorisations administratives :
  - Permissions de voirie
  - Arrêtés de circulation
  - Relation avec les ABF
  - Aide sur les problématiques d'élagage
  - Arrêtés communaux de création d'adresse

Étape 2 – Déploiement de la zone
Durée : 6 à 8 mois

Il s'agit de la phase de réalisation des travaux.

Les différentes actions :

Création des locaux techniques :

- Aménagement des parcelles, création des dalles
- Livraison et pose du local technique
- Équipement interne des locaux

Les logements sont dits programmés.

Création du réseau de distribution entre le local technique NRO ou SRO et les boîtiers PBO situés à proximité des abonnés.

- Travaux de génie civil : pose de chambres et de fourreaux
- Remplacement ou rajout de poteaux
- Tirage des câbles en souterrain dans les fourreaux
- Tirage des câbles en aérien sur les supports BT ou Télécom,
- tirages sur façades
- Installation des boîtiers dans des chambres, sur poteaux ou sur façades
- Raccordement des câbles

Processus de recette :

- Essai de continuité et vérification de la qualité par la réalisation de mesures
- Vérification de la qualité de mise en œuvre du réseau

Les logements sont dits raccordables.

Étape 3 – Arrivée des opérateurs et ouverture à la commercialisation
Durée : 3 mois

Une fois les travaux terminés sur le terrain, les abonnements ne peuvent pas être concrètement pris :

- D'une part, le régulateur (ARCEP) impose une période de gel de 3 mois avant toute commercialisation d'une ligne construite.
- D'autre part, il faut que les fournisseurs d'accès à internet (FAI) installent leurs équipements actifs dans les locaux techniques construits. Il faut également relier le NRO créé au réseau du FAI.

À noter que les travaux ne sont pas terminés en même temps pour tous les logements d'une même plaque. L'ouverture commerciale peut donc être partielle puis au fur et à mesure des extensions réalisées.

Le logement est alors commercialisable.

Étape 4 – Raccordement final des logements
Durée : 1 à 3 mois

Le raccordement final se fait sur demande.

Un utilisateur souscrit un abonnement à un FAI qui programme un rendez-vous.

C'est à cette occasion qu'est tiré un câble entre le PBO positionné dans la rue sur poteau ou dans une chambre et le PTO (Prise Terminale Optique) à l'intérieur du logement.

Habituellement, la fibre optique tirée suit le cheminement emprunté par le fil téléphonique.

On parle alors de raccordement final ou raccordement abonné.

Le logement devient alors raccordé.

LA QUESTION

QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PROGRAMMATION DE TRAVAUX SUR MA COMMUNE ?

En amont des travaux, dès la phase étude, il est important qu'en qualité de maître d'ouvrage, la collectivité porte à connaissance de Val de Loire Fibre tout type de travaux sur le domaine routier communal et intercommunal (rénovation de centre-bourg, aménagement de rond-point, réfection de chaussée...) ou tout type de projet urbains (lotissements,création ou extension de zone d'activités...).

Val de Loire Fibre a mis en place une adresse mail générique dédiée à laquelle adresser les informations (plan d'emprise du projet, nature des travaux...) : mairie-travaux@valdeloirefibre.fr

L'étude des infrastructures existantes de la zone de travaux est alors réalisée par les équipes techniques de Val de Loire Fibre qui seul appréciera la nécessité de réaliser des diagnostics approfondis sur le terrain.

Les infrastructures existantes suffisent souvent mais Val de Loire Fibre peut préconiser également la pose de nouveaux fourreaux ou la réparation de tronçons abîmés.

EN BREF

37 /// 11 MARS /// VEIGNÉ
CC TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE
Travaux d'aiguillage ZA des Petits Partenais.

37 /// 13 MARS /// SOUVIGNÉ
CC TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE
Pose NRO rue Robert Desbois.

37 /// 31 MARS /// YZEURES-SUR-CREUSE
CC LOCHES SUD TOURAINE
Pose de 2 armoires de rue SRO.

37 /// 10 AVRIL /// CHEMILLÉ-SUR-DÊME
CC GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN
Pose de 2 armoires de rue SRO.

EN BREF

37 /// 15 AVRIL /// AMBOISE
CC VAL D'AMBOISE
Contrôle du déploiement aérien.

37 /// 20 AVRIL /// SAINT-LAURENT-EN-GÂTINE
CC CASTELRENAUDAIS
Contrôle boîtiers de distribution en bord de route (étanchéité, soudures, câbles).

37 /// 21 AVRIL /// MONTLOUIS-SUR-LOIRE
CC TOURAINE EST-VALLÉES
Contrôle réflectométrie pour la distribution.

37 /// 22 AVRIL /// AUTRÈCHE
CC CASTELRENAUDAIS
Contrôle sous-répartiteur optique (mise en œuvre et arrimage gaines blolites).

37 /// 24 AVRIL /// NEUILLÉ-PONT-PIERRE
CC GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN
Pose de 2 armoires de rue SRO.

EN BREF

37 /// 30 AVRIL /// LE LIÈGE
CC LOCHES SUD TOURAINE
Pose NRO en bord de Départementale.

37 /// 7 MAI /// CINAIS
CC CHINON VIENNE ET LOIRE
Pose NRO, rue du Stade. Ce NRO alimentera également La-Roche-Clermault, Thizay, Seuilly, Lerné, Couziers, Saint-Germain-sur-Vienne et Candes-Saint-Martin.

37 /// 12 MAI /// BEAUMONT-EN-VERON
CC CHINON VIENNE ET LOIRE
Contrôle des travaux de distribution.

37 /// 13 MAI /// JAULNAY
CC TOURAINE VAL DE VIENNE
Contrôle du SRO installé.

EN BREF

37 /// 14 MAI /// BEAUMONT-LOUESTAULT
CC GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN
Contrôle de la pose SRO en centre bourg.

37 /// 18 MAI /// MOSNES
CC VAL D'AMBOISE
Contrôle raccordement SRO en cours.

37 /// 18 MAI /// VEIGNÉ
CC TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE
Contrôle pose des nouveaux poteaux.

37 /// 19 MAI /// MANTHELAN
CC LOCHES SUD TOURAINE
Pose SRO en centre bourg.

37 /// 18 MAI /// MONTLOUIS-SUR-LOIRE
CC TOURAINE EST-VALLÉES
Contrôle SRO.

EN BREF

37 /// 19 MAI /// SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE
CC TOURAINE VAL DE VIENNE
Contrôle des SRO en centre bourg.

37 /// 2 JUIN /// VÉRETZ
CC TOURAINE EST-VALLÉES
Suivi recette optique.

37 /// 6 JUIN /// DESCARTES
CC LOCHES SUD TOURAINE
Contrôle raccordement au NRO.

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

02 54 58 44 39
contact@valdeloirenumerique.fr
WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR

Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
Hôtel du Département
Place de la République
41020 BLOIS Cedex